



Association Catholique Française pour l'Étude de la Bible

Organisme d'intérêt général, articles 200 et 238 Bis du CGI  
21, rue d'Assas – 75006 Paris  
Site : <https://acfeb.org>

## CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DU 30 juin 2026 de l'ACFEB (Lyon)

Chers membres de l'ACFEB,

**Mardi 30 juin 2026 à 20h30**, je vous prie de nous rejoindre dans les locaux de l'Université Catholique de Lyon (23 place Carnot) ou (pour entendre autant qu'il sera possible) en ligne ici : <https://us06web.zoom.us/j/82914693979> (ID de réunion: 829 1469 3979 ; merci d'éteindre vos micros)

Après le memento des défunts, notre ordre du jour pour ces deux rencontres est le suivant :

➤ 20h30 AG extraordinaire

Modification de l'article 3.3 des statuts de l'ACFEB (voir ci-dessous, annexe 1)

➤ 20h35 AG ordinaire

- Rapport financier
- Rapport d'activité
- Modification du montant de la cotisation annuelle
- Renouvellement du Conseil d'administration
- Questions variées

Les suffrages seront exprimés uniquement par les personnes présentes sur site. En cas d'absence ou de participation en ligne, je vous saurai gré de remplir la procuration ci-dessous (annexe 2) et de l'adresser sans délai au secrétaire de l'association, M. Didier Luciani <[didierluciani@hotmail.com](mailto:didierluciani@hotmail.com)>.

Vous assurant du dévouement de l'ensemble du conseil d'administration, je vous salue très cordialement.

Cyprien COMTE, président du CA de l'ACFEB

**Annexe 1** : art. 3.3 des statuts de l'ACFEB, où le CA vous propose d'effacer les mots situés entre "membres" et "aînés"

« Les membres émérites sont les membres ACTIFS OU ASSOCIES aînés n'assumant plus leurs activités dans le domaine biblique et qui souhaitent rester en contact avec l'ACFEB afin de recevoir les informations concernant les personnes, les publications et les activités. Ils ne sont pas tenus de payer une cotisation annuelle »

**Annexe 2** : Procuration

Je soussigné(e)  
membre de l'ACFEB, à jour de ma cotisation, donne procuration à  
pour me représenter lors des votes prévus pendant (supprimer les mentions inutiles)

l'assemblée générale extraordinaire de l'ACFEB du 30 juin 2026

l'assemblée générale ordinaire de l'ACFEB du 30 juin 2026

Fait à  
le

Signature